

# Ingénieur Qualité (H/F)

**POSTE BLC N°117/2025** 

**ACTIVITE**: Assurance Qualité Installations Site et Validations Système (type 1 et QT) (AQISVS)

SITE: ELA

**QUALIFICATION:** Ingénieur – Cadre

FILIERE: 800 Qualité - Méthodes

NATURE DU CONTRAT : Contrat à Durée Déterminée de : 18 mois

MOTIF DE RECRUTEMENT : Création de poste

## **DEFINITION ET CARACTERISTIQUES DU POSTE**

#### **CONTEXTE:**

Dans le cadre du renforcement de ses activités Assurance Produit des installations Site, validations et bureau technique en Guyane pour le CNES – Direction du Transport Spatial à partir de 2026, APAVE recherche un(e) ingénieur(e) qualité dans les domaines des VRD et de la Climatisation.

#### **MISSIONS GENERALES:**

Dans le cadre de la « Délégation de tâches pour l'Assurance Qualité liées aux installations nouvelles et validations des systèmes en Guyane » pour le compte du service qualité de la direction Du transport spatial du CNES (DTS/QGP/SQS), l'ingénieur qualité assure la mise en œuvre des dispositions assurance qualité (exigence et organisation) pour la surveillance de la réalisation, de la validation et de la réception des travaux en Guyane dans les domaines concernés.

Les travaux concernés par cette activité consistent essentiellement en tâches de réalisation, d'installation et de recette site d'ensembles ou de sous-ensembles, tel que :

- Préparer la réunion d'ouverture chantier en lien avec les responsables qualité métropole,
- Préparer et animer les Bilans Techniques, Commissions de Revue d'Essais, Points clefs...,
- Rédiger les comptes rendus des Bilans techniques, des Commissions de Revue d'Essais, des Points Clefs.
- Identifier et gérer les anomalies liées aux matériels et installations et conduire les CTTA,
- Relancer le traitement des actions, réserves et anomalies dans les domaines respectifs : Participer à la levée des réserves issues des essais de type 1 et de QT et s'assurer de la clôture des actions,

- Contribuer au suivi des essais de type 1 et validation fonctionnelle et système,
- Etablir des Procès-Verbaux (PV) d'inspection et de validation
- Emettre un avis Qualité sur les dérogations liées aux activités site et éventuellement rédiger les dérogations,
- Emettre un avis lors de l'instruction des dossiers de PM avant présentation en commission de modification pour les ELA, CLM pour le CSG,
- Assurer la validation des modifications de système en exploitation :
- Contrôle des procédures d'essais
- Suivi et validation des essais
- Contrôle documentaire
- Etablissement des PV de validation.
- Vérifier la bonne prise en compte des règles SdF (contrôle des actions issues des études SdF au niveau de l'analyse de la définition des essais, de point clé sur les câblages, de la réalisation d'analyse de zone, de ségrégation...),
- Conduire / participer à des expertises techniques dans son domaine de compétence.
- Mettre en forme et rédiger les compte rendu de réunion déroulés contenant en particulier les actions / réserves émises en séance retenues et acceptées par tous les participants.
- Diffuser en première urgence la liste des actions/ réserves ouvertes à l'issu des jalons (BT/CRE)
- Diffuser le plus rapidement possible les comptes rendus correspondants.
- Ces activités sont conduites sur les différents sites du CSG y compris les sites éloignés (Montabo, ELM2, Saint Jean du Maroni...).

#### **FORMATION:**

 Ingénieur de formation ou BTS / DUT très expérimenté avec 10 ans d'expérience dans les domaines VRD et CLIM.

#### **EXPERIENCE SOUHAITEE:**

• 5 ans sur une activité similaire souhaitée.

#### **CONNAISSANCES PARTICULIERES:**

- Maitrise des outils informatiques « bureautique » (Word, Excel, Acrobat, Outlook...).
- La maitrise des outils informatiques (JIRA-Confluence) et la connaissance du Centre Spatial Guyanais sont un plus.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL:**

- Poste sédentaire basé au CSG
- Horaires de base, avec flexibilité suivant les contraintes des activités.
- Application de l'ACIE (Convention de Site CSG)

## **APTITUDES REQUISES:**

- Travail en équipe ;
- Autonomie;
- Bonne communication orale et écrite.

## DATE D'ENTREE EN FONCTION : 01/04/2026